

DÉLIBÉRATION N°DL20230078 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 15 MAI 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 05/05/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 37 présents, 2 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA (à compter de 18h36) ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à compter de 18h53) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA (à compter de 18h36) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT (à compter de 18h36) ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Florence VANELLE

M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

VŒU DU GROUPE "SAINT-CHAMOND, D'ABORD !" - PARRAINER UN SOLDAT ARMÉNIEN PRISONNIER : C'EST LE PROTÉGER

Mme Isabelle SURPLY expose ce qui suit :

Le 23 avril dernier, la Ville commémorait le génocide arménien avec le Comité du 24 avril ainsi que toute la communauté arménienne de la Ville sur le square Labrosse.

A cette occasion, la communauté arménienne a explicitement demandé à la commune d'entreprendre le parrainage d'un soldat arménien prisonnier en Azerbaïdjan pour le protéger.

En effet, cette année, la Ville de Lyon, par l'intermédiaire de Grégory Doucet, son Maire, s'est engagée à parrainer un soldat arménien prisonnier en Azerbaïdjan : Grigor Saghatelyan, 30 ans, volontaire du village de Sarapat de la région de Chirak, capturé en novembre 2020 à Kdazaberd.

L'urgence et la gravité de situation impose que notre conseil au-delà des considérations partisans, pose un acte fort et concret en s'y engageant officiellement par ce vœu. Notre groupe insiste sur le caractère d'urgence de la demande, car il s'agit de prisonniers de guerre et que les dernières informations nous parvenant de l'Arménie sont plus qu'inquiétantes.

Devant le silence assourdissant du Gouvernement français, notre Ville doit suivre l'exemple de la Capitale des Gaules, en officialisant cette démarche. Au jour du dépôt de ce vœu, rien n'a été entrepris.

Vœu : Ainsi qu'elle s'y est publiquement engagée par la voix du Maire le 23 avril dernier à l'occasion de la commémoration du Génocide arménien, la Ville de Saint-Chamond s'engage à parrainer un soldat arménien prisonnier en Azerbaïdjan

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'accepter** ce vœu.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/05/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Pierre DECLINE

Date de mise en ligne 24 mai 2023